



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Logement social

Question écrite n° 50879

Texte de la question

M. Jean-Louis Masson rappelle à M. le ministre de l'équipement, du logement, des transports et du tourisme qu'en réponse à sa question écrite n° 47110, il lui a indiqué que le bassin houiller ne pouvait être intégré à la zone 2 de la classification des HLM au motif que cette zone est réservée pour les agglomérations de plus de 100 000 habitants. Or, Forbach et les communes voisines font parties de l'agglomération de Sarrebruck qui a plus de 100 000 habitants. Il lui renouvelle donc les termes de sa question.

Données clés

Auteur : [M. Masson Jean-Louis](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50879

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : équipement, logement, transports et tourisme

Ministère attributaire : équipement, logement, transports et tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 avril 1997, page 1996